

## Délibération du CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

- En exercice : 29

	Présents	Votants
19h05	17	23
19h09	18	24
19h13	19	25

L'an deux mille vingt-deux, le 8 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, dans la salle du conseil, sous la présidence de Lucas PUGIN, Maire.

Date de la convocation : 2 mars 2022

**Présents :** MM Lucas PUGIN, S. LE MOAL, E. BOUCHET, D. GERELLI-FORT, B. MARQUET, Isabelle SAGE, André PUGIN, J-L. MAULET, G. SUATON, P. SAUVAGET, P. VIDONNE, R. DIAKHATÉ, F. CONTAT, T. GAL, S. BIOLLUZ, Olivier VENTURINI et Virna VENTURINI.

**Procurations :** N. SEMLAL à S. LE MOAL, C. PEGUET à D. GERELLI-FORT, C. MEYNET à L. PUGIN, Servane SAGE à Isabelle SAGE, G. GAUTHIER à S. BIOLLUZ, S. ROUGET à B. MARQUET

**Arrivés en cours de séance :** V. JACQUEMOUD à 19h09 et S. JAVOGUES à 19h13

**Excusés :** D. EISACK, S. MILLOT-FEUGIER et P. BARON

**Absente :** A. MIZZI

**Secrétaire de séance :** Isabelle SAGE

**POINTS FIGURANT À L'ORDRE DU JOUR**

1	Bilan des cessions et acquisitions des immobilisations	Adopté
2	Budget principal : approbation du compte administratif 2021	Adopté
3	Budget principal : approbation du compte de gestion 2021	Adopté
4	Budget principal : affectation du résultat de l'exercice 2021	Adopté
5	Budget principal : débat d'orientations budgétaires 2022	Débatu
6	Délégation accordée au maire pour passer des emprunts et les gérer	Adopté
7	Budget chaleur : approbation du compte administratif 2021	Adopté
8	Budget chaleur : approbation du compte de gestion 2021	Adopté
9	Budget chaleur : affectation du résultat de l'exercice 2021	Adopté
10	Budget chaleur : débat d'orientations budgétaires 2022	Débatu
11	Subvention aux écoles	Adopté
12	Adoption des tarifs de la Randonnée Saveurs et Paysages	Adopté
13	Jonquilles en fête : tarif du livret souvenir	Adopté
14	Acquisition parcelles cadastrées C 930 et 931	Adopté
15	Tableau des effectifs	Adopté
	Question diverse : Présentation sur le pacte intercommunal financier et fiscal	
	Informations au Conseil Municipal	

Le texte intégral de ces délibérations ainsi que celui des arrêtés du Maire à caractère général sont consultables en mairie dans le recueil des actes administratifs de la commune. Les procès verbaux du conseil municipal sont également consultables une semaine après leur approbation soit une semaine après le conseil municipal suivant.

Reignier-Ésery, le 9 mars 2022

Le Maire



Lucas PUGIN